

**Pièges.** En huit ans, les dividendes distribués par les 1 200 plus importantes sociétés mondiales ont augmenté de 75 %. Cet indicateur de bonne santé contraste avec la situation de l'emploi dans le monde présentée récemment par l'Organisation mondiale du travail ([IE n° 274](#)). Il semble qu'il y ait une déperdition dans la chaîne de valeur, et en particulier dans la chaîne d'approvisionnement. Car la transformation de l'économie mondiale fait naître de nouveaux enjeux, notamment au niveau de la maîtrise des ressources (terres, eau, minerais stratégiques...) et certains pays, comme la RDC, veulent tirer parti de cette situation. Mais les conditions pour une juste répartition des richesses produites ne sont pas toujours réunies, ce qui induit des contextes mettant les entreprises face à la nécessité de renforcer leurs dispositifs pour éviter les pièges sous-jacents.

## INSTITUTIONS, REGLEMENTATIONS

### Bien-être animal, France, agroalimentaire

#### Amélioration des conditions de vie des poules pondeuses en France prévue d'ici à 2022

Parmi les champs couverts par la RSE, la [maltraitance et le bien-être animal](#) sont des questions qui montent en puissance, en particulier sous l'effet des campagnes d'opinion menées dans certains pays – comme le Royaume-Uni ou les Etats-Unis – et plus récemment la France, par le biais d'alertes médiatiques lancées par des associations comme L214. **Les produits d'origine animale**, comme le lait ou les œufs, sont également couverts par ces préoccupations et certaines sociétés appartenant à des secteurs directement exposés (agroalimentaire, restauration, hôtellerie, distribution...) commencent à adopter des mesures pour éviter les pires cas de maltraitance animale dans leurs approvisionnements. Le 18 février, quelques jours avant l'ouverture du Salon de l'agriculture, Stéphane Travers, le ministre français de l'Agriculture, a confirmé la promesse de campagne d'Emmanuel Macron, à savoir **qu'aucun œuf en coquille ne serait plus issu d'un élevage en batterie à l'horizon 2022**. De fait, cet engagement ne concerne pas les œufs transformés (les ovoproduits), qui représentent 30 % de la production d'œufs en France. Cela constitue néanmoins un changement de vie pour les 20 millions de poules pondeuses françaises concernées par cette promesse. Pour mémoire, plus de 2 000 milliards d'œufs sont produits chaque année dans le monde, dont 15 milliards environ dans l'Hexagone. En France, selon l'Institut technique de l'aviculture (Itavi), **sur les 48,6 millions de poules pondeuses, près de 69 % seraient élevées en batterie** (16 poules au mètre carré et pas de sortie à l'extérieur), 6 % seraient élevées « au sol » (9 poules par mètre carré, sans accès à l'extérieur), 18 % en « plein air » (9 poules par mètre carré au maximum à l'intérieur, accès minimal à l'extérieur de 4 mètres carrés par animal), 7 % en bio (6 poules par mètre carré au maximum avec un accès à l'extérieur d'au moins 4 mètres carrés par poule).

### Régions sensibles, RDC, Royaume-Uni

#### RDC : entre richesses naturelles, déforestation, détournements de fonds et pauvreté

L'accélération des ventes de véhicules électriques et de terminaux nécessitant l'utilisation de batteries (smartphones...) et, plus largement, l'augmentation des besoins en solutions de stockage de l'énergie ont conduit à une explosion des cours de certains minerais, comme le cobalt, considéré désormais comme stratégique ([IE n° 263](#)). Face à cette flambée des prix et à un risque de pénurie, certaines sociétés, telles que Volkswagen, BMW, Samsung ou plus récemment Apple, cherchent à sécuriser leurs approvisionnements en cobalt, notamment en essayant de négocier directement des contrats à terme avec les mines, ce qui offrirait aussi la possibilité de mieux maîtriser les conditions humaines et écologiques de l'exploitation du minerai. De son côté, **la République démocratique du Congo (RDC)**, qui produit la moitié du cobalt consommé dans le monde, a tout récemment annoncé **son intention d'augmenter le taux de redevance sur les métaux stratégiques de 2 % à 10 %** dans le cadre de la révision de son code minier. La décision doit encore obtenir l'aval de Joseph Kabila, le président du pays. Si la mesure était adoptée, elle permettrait d'ajouter 400 millions d'euros dans les caisses de l'Etat, à défaut de participer à l'élévation du niveau de vie de la population de ce pays qui tout en regorgeant de matières premières reste parmi les plus pauvres du monde. Les Nations unies ont ainsi établi une liste noire de personnalités proches de Joseph Kabila faisant l'objet de sanctions, notamment financières. Dans ce cadre, le **Parlement du Royaume-Uni a indiqué à la mi-février avoir gelé les avoirs détenus par quatre d'entre elles pour un montant de 580 millions de livres environ**, quelques jours après qu'une décision similaire a été prononcée par la France. Parallèlement, le gouvernement congolais multiplie les mesures qui portent atteinte à l'environnement. **Le 1<sup>er</sup> février**, le ministre de l'Environnement a ainsi rétabli des concessions

forestières situées dans des zones de tourbières déterminantes pour la lutte contre les dérèglements climatiques. **Le 8 février**, le journal allemand *Die Tageszeitung* a révélé que Joseph Kabila avait autorisé l'exploration pétrolière dans la plus grande réserve de forêt tropicale pluviale d'Afrique, le [parc national de la Salonga](#), inscrit au patrimoine de l'Unesco. Cette affaire rappelle celle du parc des [Virunga](#), lorsque la compagnie pétrolière française Total et la britannique Soco avaient dû, sous la pression internationale, abandonner un projet d'exploration. Cela étant, en août 2017, la lettre *Africa Energy Intelligence* avait révélé qu'un accord de principe avait été signé pour réattribuer le permis de Soco à une société discrète (Oil Quest International), filiale d'une société *offshore* dirigée par... le fils du président de Soco.

## OUTILS POUR LA RSE ET L'ISR (indicateurs, tendances, initiatives, études)

---

### Esclavage moderne, pêche

#### Un outil pour identifier les risques d'esclavage moderne dans les pêcheries

Certaines chaînes d'approvisionnement peuvent s'avérer particulièrement difficiles à tracer. C'est, par exemple, le cas des produits de la mer. Certaines situations très critiques, comme [l'esclavage moderne](#) sur les bateaux, nécessiteraient de fait une vigilance renforcée. Face à ce contexte, **les outils d'observation et les analyses se multiplient**. Quatre organisations (Monterey Bay Aquarium Seafood Watch, Liberty Asia, Seafish, Sustainable Fisheries Partnership) ont ainsi élaboré un nouvel outil, le [Seafood Slavery Risk Tool](#). Il permet à ses utilisateurs d'avoir accès gratuitement à un ensemble d'informations sur plusieurs pêcheries répertoriées dans la base. **Il est ainsi possible d'apprécier le risque de violation des droits humains** (critique, haut, modéré, faible) pour chaque pêcherie. Cette évaluation est basée sur des informations fiables émanant d'institutions officielles ou d'organisations de la société civile. Les concepteurs de l'outil invitent également les organisations qui l'utiliseraient à inciter les fournisseurs de produits de la mer à corriger les abus éventuellement décelés.

### Régions sensibles, Etats-Unis, luxe, mines

#### Une société américaine met au point une méthode pour déterminer la provenance des diamants

Récemment, une étude de l'association Human Rights Watch indiquait que les entreprises du secteur de la joaillerie intégraient encore très imparfaitement la prise en compte des droits sociaux fondamentaux dans leurs plans de vigilance, et notamment la question de l'exploitation des enfants dans les mines d'or et de diamants ([IE n° 274](#)). Mais pour autant, **l'origine des métaux et des pierres précieuses susceptibles de financer les conflits armés reste une préoccupation majeure pour la réputation de l'industrie du luxe**. En dépit des dispositifs mis en place et des précautions prises, des doutes subsistent sur leur traçabilité et leur origine. La société américaine SCS Global Services, spécialisée dans la certification tierce partie et le développement de référentiels dans les domaines de l'environnement, du développement durable, de la sécurité alimentaire et de la qualité, a annoncé le 14 février avoir mis au point un nouveau procédé permettant de déterminer la provenance d'un diamant (jusqu'à la mine elle-même), qu'il soit à l'état brut, taillé ou poli. Pour y parvenir, la démarche met en œuvre une technologie de pointe consistant à utiliser un faisceau laser. Le procédé permet de prélever un échantillon d'atomes et de molécules à la surface du diamant et de le transformer en plasma. Une fois refroidi, ce plasma émet un spectre lumineux qui permet de déterminer la structure et la composition du diamant. Selon SCS, le processus de certification offre un niveau de certitude de 98 % et devrait encore s'améliorer. Un [webinaire](#) est prévu au cours du printemps prochain pour expliquer de manière plus approfondie la méthode et la technologie utilisées.

### Climat, énergie

#### Les émissions de gaz à effet de serre ne sont pas assez taxées selon l'OCDE

L'OCDE a réalisé une [étude](#) analysant l'évolution de la fiscalité énergétique de quarante-deux pays représentant 80 % de la consommation mondiale d'énergie entre 2012 et 2015. Si le document reconnaît que des efforts ont été réalisés, il souligne aussi que ces efforts ne sont pas à la hauteur des enjeux. La part des émissions soumise à une taxe carbone est ainsi passée de 1 % à 6 % et seulement 0,3 % des rejets sont assujettis à un taux dépassant le « coût climatique ». Or, selon les experts de l'OCDE, **aligner les prix de l'énergie sur les coûts liés aux changements climatiques et à la pollution atmosphérique « est essentiel à une action efficace et économe »**. Le charbon, qui génère près de la moitié des émissions des pays analysés, reste dans nombre de ces Etats l'énergie la moins taxée, quand elle n'est pas exonérée. Plus généralement, 81 % des rejets émis en dehors du transport routier étaient encore non imposés en 2015.

## PARTIES PRENANTES ENGAGEES

---

### Climat, justice, Etats-Unis, hydrocarbures

#### Plaintes climatiques : ExxonMobil poursuit en justice ceux qui l'ont assigné

A ce jour, huit villes et comtés californiens, ainsi que la ville de New York, ont assigné en justice plusieurs compagnies pétrolières, dont ExxonMobil, notamment pour avoir nié les conclusions scientifiques sur les

changements climatiques tout en sachant que l'usage des énergies fossiles comportait des risques sérieux pour la planète. Par ailleurs, les procureurs généraux des Etats de New York et du Massachusetts ont ouvert une enquête pour savoir si ExxonMobil avait dissimulé des informations sur les changements climatiques, spoliant ainsi les actionnaires et abusant les consommateurs. Comme la compagnie pétrolière l'avait annoncé au début du mois de janvier ([IE n° 272](#)), elle a engagé des démarches juridiques (**poursuites, menaces de poursuites, assignations à déposer sous serment et à fournir des documents**) contre une trentaine de personnes et d'organisations, en particulier des avocats et les deux procureurs généraux. **L'entreprise leur reproche d'avoir conspiré à son encontre** à travers des actions juridiques coordonnées et une campagne d'opinion publique, et de violer ses droits au regard du Premier amendement de la Constitution des Etats-Unis d'Amérique (relatifs à la liberté d'expression) et d'autres articles constitutionnels. Plusieurs hypothèses peuvent expliquer cette réaction, notamment la volonté d'ExxonMobil d'affaiblir ses adversaires et/ou de se poser en victime.

## Conditions de travail, Suisse, RDC, mines

### Glencore : bénéfices historiques et conditions de travail scandaleuses

La société minière suisse [Glencore](#) a annoncé, le 21 février, les meilleurs résultats annuels de son histoire. Pourtant, dans certains pays, la situation des salariés semble poser de sérieux problèmes. C'est du moins ce qu'affirme la fédération syndicale internationale IndustriALL. Alertée par le Tumecongolais (Travailleurs unis des mines, métallurgie, énergie, chimie et industries connexes), **IndustriALL a organisé une mission d'enquête internationale du 14 au 17 février 2018** auprès des employés des mines de cuivre et de cobalt de Glencore dans la province de Lualaba en République démocratique du Congo (RDC). Selon les témoignages recueillis, les conditions sanitaires et de sécurité déplorables, les menaces de licenciement, les actes de discrimination et de racisme sont courants. L'organisation a prévu de faire parvenir prochainement un rapport détaillé au siège de la compagnie. Dans un autre contexte, l'association suisse Public Eyes a demandé en décembre 2017 au ministère public de la Confédération suisse d'ouvrir une enquête sur **une transaction suspecte du groupe minier pour l'obtention, en 2009, de licences d'exploitation de cuivre et de cobalt** en RDC à des conditions très avantageuses. Selon l'ONG, le rabais serait substantiel (le coût du permis d'exploitation minière serait passé de 585 millions de dollars à 140 millions) et aurait été obtenu par le biais de Katanga Mining, dont Glencore était sur le point de prendre le contrôle, grâce au concours de l'homme d'affaires israélien très controversé, Dan Gertler.

## INVESTISSEMENT RESPONSABLE

---

### Environnement, santé, agroalimentaire

#### Des investisseurs analysent l'intérêt du secteur agroalimentaire pour les protéines végétales

L'augmentation de la population humaine pose avec de plus en plus d'intensité la question de son alimentation. En outre, le besoin en protéines a généré une croissance importante de la production de viande. Cette tendance n'est pas sans créer de sérieux problèmes, notamment environnementaux : déforestation, usage excessif d'antibiotiques, maltraitance animale, pollution des ressources en eau... La prise de conscience de plus en plus large de ces externalités négatives, associée à l'intérêt croissant que certaines classes sociales accordent à leur santé, a conduit, depuis quelques années, à **une augmentation significative de la demande de protéines végétales**. Le [réseau FAIRR](#) (Farm Animal Investment Risk & Return) réunit des grands investisseurs qui sensibilisent la communauté financière et les entreprises aux risques et opportunités liés à la production animale. Le groupe de réflexion vient ainsi de publier un [guide](#) dans lequel il souligne le développement grandissant du marché des protéines végétales en tant qu'alternatives à la viande, et ses importantes perspectives de croissance (8,29 % en taux annuel entre 2017 et 2021). **Ce guide vise à permettre aux entreprises de s'assurer qu'elles ont intégré à leur modèle d'affaires une stratégie suffisamment solide pour répondre à cette tendance**. Pour appuyer sa démonstration, FAIRR a analysé les stratégies de seize grandes sociétés sur cette question. Si l'étude indique que des initiatives ont été engagées dans ce domaine, elle souligne également une absence générale de stratégie cohérente pour promouvoir les produits à base de « protéines alternatives » dans les rayons des supermarchés.

## ENTREPRISES (initiatives & controverses)

---

### Ressources, France, construction

#### Les cimentiers vont s'impliquer un peu plus dans l'économie circulaire

Le Syndicat français de l'industrie cimentière (SFIC) s'est engagé, le 12 février, à faire passer le volume de **déchets de bois** utilisés dans la production de ciment de 90 000 tonnes en 2015 à 170 000 tonnes en 2020. Cela devrait, selon les calculs du CFIE, faire progresser d'environ 3 % à 4 % la part de combustibles de substitution employés dans la fabrication du ciment en France (elle s'élève aujourd'hui à 41 %). Il faudra donc trouver d'autres sources pour parvenir aux 50 % prévus à l'horizon 2025. Pour l'heure, **cet accord**

devrait permettre de développer la filière de collecte et de traitement (une des pierres angulaires de l'économie circulaire) pour les matériaux provenant, entre autres, de la déconstruction et de la démolition. Pour y parvenir, le SFIC s'est associé à trois associations professionnelles : le Syndicat national des entreprises de démolition (SNED), le Syndicat des recycleurs du BTP (SRBTP) et la Fédération des entreprises de recyclage, secteur bois (FEDEREC Palettes & Bois). Afin d'améliorer les méthodes de démolition, de tri, de préparation et de valorisation, **ces organisations vont développer quatre sites pilotes** qui devront utiliser du bois provenant de la même région. Ce dernier aspect constitue un point important, car il réduira les distances parcourues par les combustibles et donc les rejets de CO<sub>2</sub>. L'Etat, quant à lui, se chargera de sensibiliser les acteurs susceptibles d'orienter les déchets vers les filières de traitement.

## Biodiversité, Pays-Bas, Royaume-Uni, agroalimentaire

### Unilever communique la liste de ses fournisseurs en huile de palme

L'exploitation de palmiers à huile est l'une des principales causes de la déforestation et la première en Indonésie. Par ailleurs, le principal certificat de durabilité d'huile de palme, le RSPO (Roundtable on Sustainable Palm Oil), est très critiqué. Aussi plusieurs grandes marques ont-elles pris l'engagement de compléter ce dispositif par des mesures visant à garantir des approvisionnements sans aucune déforestation. Mais **les démarches mises en œuvre sont encore loin d'apporter le niveau de garantie réclamé par les associations écologistes**. La chaîne est complexe et les noix changent de mains de nombreuses fois avant de parvenir au moulin. Le 16 février, la société Unilever a franchi une étape supplémentaire en annonçant qu'elle rendait publique la localisation de l'ensemble de ses fournisseurs, soit plus de 1 400 moulins et 300 fournisseurs directs. S'il reste encore à s'assurer que ces fournisseurs gèrent effectivement et durablement les plantations de palmiers, **cette mesure de transparence devrait permettre la traçabilité des approvisionnements du groupe par des tierces parties** et les investigations non sollicitées sur les sites de production. Si Unilever prend le risque de faciliter la découverte de pratiques scandaleuses, il se procure en même temps les services d'« auxiliaires » extérieurs qui assureront gratuitement un rôle de lanceurs d'alerte.

## Régions sensibles, France, Gabon, marchés publics

### Le monopole de Veolia en matière d'électricité et d'eau au Gabon pris au piège de la situation politique

Le Gabon est un pays francophone d'Afrique centrale, peuplé d'un peu moins de 2 millions d'habitants et doté d'importantes ressources minières, forestières et pétrolières. Il est dirigé depuis 2009 par Ali Bongo, l'un des fils d'Omar Bongo (lui-même président du pays durant quarante-deux ans). Dans un contexte d'économie de rente, **ce régime présidentiel dynastique (partiellement seulement, puisque les membres de la fratrie ne semblent pas unis), qualifié d'autocratique, dépend bien sûr du contrôle de la « rente »**. C'est dans ce cadre, et sur un fond de contestation des résultats de la dernière élection présidentielle (août 2016), d'élections législatives prochaines (avril 2018) et d'insatisfaction de la population (les électeurs) face à la situation économique morose, que **le gouvernement gabonais a subitement mis un terme au contrat de concession détenu depuis 1997 par la SEEG (Société d'énergie et d'eau du Gabon), la filiale de Veolia dans le pays**. Bien que la convention ait été reconduite pour cinq ans en mars 2017, les autorités reprochent au groupe français de ne pas en avoir respecté les termes, et notamment de ne pas avoir préservé la continuité et la qualité du service public. De son côté, Veolia estime que les investissements nécessaires ont été réalisés et que l'Etat gabonais a, vis-à-vis de la SEEG, un important arriéré de paiement. Si le comportement de la SEEG est loin d'être irréprochable (IE n° 237), il n'en demeure pas moins que bien souvent, **détenir le monopole d'une activité aussi stratégique que la distribution de l'eau et de l'électricité dans un pays autocratique n'offre au concessionnaire que deux options** : avoir une conduite irréprochable et unanimement reconnue comme telle ou concéder des avantages substantiels à ceux qui détiennent le pouvoir politique.

## EN BREF

---

**Dividendes.** La société de gestion britannique Janus Henderson Investors a évalué qu'en 2017, les dividendes des 1 200 premières capitalisations mondiales avaient augmenté de 7,7 % par rapport à 2016 pour atteindre 1 252 milliards de dollars. Elle estime que la progression est de 75 % depuis 2009.

**Corruption.** Le Fonds souverain norvégien, qui détient des participations dans 9 000 sociétés dans le monde et gère plus de 1 000 milliards de dollars d'actifs, a indiqué le 13 février qu'il souhaitait que les sociétés dont il détient des parts disposent de mesures anti-corruption efficaces comprenant notamment des dispositifs d'alerte protégeant les lanceurs d'alerte.

---

Prix de l'abonnement d'un an à **Impact Entreprises**, soit 22 lettres électroniques : 117 euros.

Adressez vos commandes d'abonnement à : CFIE, 52 bd Ornano – 75018 Paris